

# Habitat Jeunes - *Le mag'*

• Le Magazine de l'Habitat des Jeunes • 4 € • ISBN : 2269 - 3580 • n° 005 avril 2017

**Dossier**

## Regards croisés **sur les transitions de l'habitat des jeunes** p. 8



**Initiatives**

**Nancy : un logement pour dépasser le handicap** p. 4

**Actualités**

**Jeunes en milieu rural : quelles spécificités ?** p. 14

**Portrait**

**Paul Nzambele, l'horizon grand ouvert** p. 7



## *Imago*

**La libre parole aux jeunes, ça s'organise !**

Un Parlement libre des jeunes co-organisé par l'URHAJ Centre - Val-de-Loire s'est tenu, les 21 et 22 janvier 2017, à Tours. Une soixantaine de jeunes de toute la région se sont retrouvés pour débattre d'éducation, de politique, de lutte contre le gaspillage, de médias, d'économie, de rapport à l'autre... Quel programme ! Impulsés par l'association Aequitaz et largement repris par les associations Habitat Jeunes avec d'autres mouvements d'éducation populaire, les Parlements libres des jeunes sont des rassemblements qui favorisent la prise de parole des jeunes, mais aussi leur auto-organisation. Ceux-ci mettent ainsi en place des projets autonomes pour que les actes prennent le relais des paroles.

*Photo © Sandra-Vanessa Liégeois, Parlement libre des Jeunes en région Centre - Val-de-Loire, janvier 2017.*



# L'édito

« **R**éussir les transitions », c'est l'ambition que nous nous sommes donnés le 27 novembre dernier en adoptant la motion d'orientation pour les quatre ans à venir. Les lecteurs les plus fidèles se souviendront du Mag' paru en 2014 intitulé « Alternatives écologiques et sociales : réussir les transitions ». Dans ce numéro étaient identifiées des initiatives locales Habitat Jeunes qui participaient de près ou de loin à une démarche de transitions citoyennes, écologiques, énergétiques ou démographiques. La centaine d'actions recensée démontre que les mutations sont déjà intégrées dans le quotidien de nombreux projets Habitat Jeunes.

Depuis lors, nous nous sommes employés à construire des éléments de réponse aux enjeux des transitions, et avons identifiés cinq orientations qui structurent la motion 2016-2020 :

1. développer un projet Habitat Jeunes ambitieux au regard des mutations de la société ;
2. créer des espaces de coopération de jeunesse et d'éducation populaire ;
3. multiplier des espaces d'expérimentation et d'engagement des jeunes pour l'exercice réel de leur citoyenneté et leur contribution au bien commun ;
4. déployer des modes et formes d'habitat émancipateurs pour les jeunes ;
5. engager un renouvellement des modèles économiques et sociaux des projets Habitat Jeunes.

Ce numéro vous propose un éclairage particulier sur le déploiement des modes et formes d'habitat émancipateurs pour les jeunes et sur l'accord « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes » qui a été signé le 15 décembre 2016 entre l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, la CNAF, l'USH, Action Logement et l'UNHAJ, partie intégrante de cette orientation.

Nous réaffirmons ainsi notre engagement à tout mettre en œuvre, à partir de l'habitat et de nos projets Habitat Jeunes, pour favoriser l'émancipation des jeunes.

Que l'on soit résident, bénévole, salarié Habitat Jeunes, partenaire... nous sommes collectivement responsables de la condition faite aux jeunes, des réponses imaginées pour qu'ils « puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun » (extrait de la charte UNHAJ) dans une société où le temps de jeunesse et son allongement devient un enjeu. Les chantiers sont nombreux, les enjeux sont forts, notre motivation l'est également. ■



“ Nous sommes collectivement responsables de la condition faite aux jeunes. ”

## L'Ours d'Habitat Jeunes - Le Mag

Magazine édité par l'Union nationale pour l'habitat des jeunes  
12, avenue du Général de Gaulle - 94 307 Vincennes Cedex

Tél. : 01 41 74 81 00 - unhaj@unhaj.org

Directrice de la publication : Nadine Dussert

Photo Une : Edouard Barra pour l'UNHAJ

Conception, rédaction et mise en page :

Blanche Vandecasteele & Nicolas Leblanc

blanche.vandecasteele@gmail.com

nlprojets@gmail.com

Responsable de la communication UNHAJ :

Nelly Paolantonacci

Publicité : 01 41 74 80 96,

communication@unhaj.org

Imprimé par : Saxoprint EURL

4 avenue Laurent Cely

92600 Asnières-sur-Seine

Créée en 1955, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes accompagne les jeunes dans leur processus de socialisation, leur insertion consciente et critique dans la société. L'UNHAJ, mouvement national d'éducation populaire, est une union d'adhérents locaux. Ces adhérents sont également regroupés au sein des Unions régionales pour l'habitat des jeunes (URHAJ). La charte de l'UNHAJ (1996) définit les principes communs qui fondent l'action et les missions assignées à l'Union : voir [www.unhaj.org](http://www.unhaj.org)

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Compléter et renvoyer à : UNHAJ service abonnements

12, av. du G. de Gaulle - 94307 Vincennes

Je m'abonne pour un an à Habitat Jeunes - Le Mag

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je règle par chèque de 8 euros à l'ordre de l'UNHAJ



## Plein la bouche... et plein les yeux

L'association Steredenn Habitat Jeunes, à **Dinan** cherche à valoriser les compétences et les savoir-faire des jeunes, notamment depuis 4 ans *via* la mise en place du mini festival : « Faut que ça bouge ». Il est coordonné chaque année par une nouvelle structure : Steredenn, la Mission locale, l'association de jeunes Café-crêpes, etc. Dans ce cadre, Steredenn a inventé, depuis deux ans, un partenariat singulier avec le centre de formation des apprentis : les midis du FJT. « Nous avons un restaurant qui accueille 250 personnes le midi », explique Philippe Bouvet, animateur. « Beaucoup d'adultes cohabitent dans ce temps avec les jeunes de la résidence, mais quelle vision ont-ils vraiment de la jeunesse ? Celle que véhiculent les médias ? Or, les jeunes ont vraiment des compétences culturelles, mais aussi professionnelles à nous montrer. » Pour le prouver, des jeunes coiffeuses, pâtisseries ou spécialistes du photomontage sont venus faire des démonstrations, pendant la pause déjeuner. « Les résultats sont importants, parce que ça fait connaître le CFA et l'apprentissage, et en termes d'emplois c'est aujourd'hui un enjeu fort. De plus les adultes présents, les résidents et les jeunes en démonstration ont vraiment pu dialoguer, échanger. » Pour 2017, Steredenn a donc décidé de pérenniser ces « midis », au-delà du temps du Festival, en les organisant une à deux fois par mois, avec toujours les apprentis du CFA, mais aussi en mobilisant les savoir-faire de ses résidents et d'autres partenaires. ■

[www.steredenn.org](http://www.steredenn.org)

# Un logement pour dépasser le handicap / Nancy

**E**N 2016, ADALI HABITAT, À NANCY, ASSOCIATION qui gère notamment des résidences Habitat Jeunes, a expérimenté l'accueil dans un appartement autonome de quatre jeunes filles sourdes jusqu'alors prises en charge à l'internat de l'Institut des jeunes sourds de la Malgrange. « La résidence Habitat Jeunes, c'est un outil qui s'adresse à toutes les jeunesses. On ne se voyait pas faire de différence entre un jeune apprenti lambda qui cherche un logement, et un jeune qui vit à l'Institut des jeunes sourds. » Pour Anne Kauffmann, responsable du pôle Nancy pour l'association Adali Habitat, cet accueil, s'il ne s'est pas fait sans préparation, ne présente pas de caractère exceptionnel par rapport à l'objectif habituel de développer l'autonomie des jeunes. Mais pour l'Institut des jeunes sourds, l'accès à un logement autonome a bien été un outil puissant dans le parcours des jeunes filles accueillies.

### Des jeunes en situation

« Au début, les éducatrices vont être là en permanence », explique Dina Cor-

saint, éducatrice à l'Institut, « pour évaluer le degré d'autonomie des jeunes et ainsi réévaluer la prise en charge. Une des difficultés des jeunes au début, c'est de gérer leur budget, préparer à manger, entretenir l'appartement et concilier tout cela avec le travail scolaire. Finalement, ils s'adaptent très vite ! On les encadre, mais ils sont en situation de vie autonome. »

### Ouvrir d'autres logements

L'expérience, soutenue par la Fondation Macif, a été plébiscitée par les quatre jeunes filles. « On a d'ailleurs appris que, l'année d'après, pour ses études, l'une d'elles a décidé d'aller en lo-

gement autonome, à Strasbourg », souligne Anne Kauffmann. « L'année chez nous lui a servi à expérimenter l'autonomie. Dans ce cas-là, on a gagné ! » sourit Anne. À tel point que l'association Adali réfléchit à ouvrir d'autres logements, toujours en partenariat avec des associations spécialisées, cette fois-ci en direction de jeunes porteurs de handicaps mentaux. ■

[www.adali-habitat.fr](http://www.adali-habitat.fr)

« L'année passée ici lui a servi à expérimenter l'autonomie. »

## Comme à la maison / Aurillac

L'ASSOCIATION CANTALIENNE POUR L'HABITAT DES JEUNES - ESPACE TIVOLI, à Aurillac, a élargi ses services aux jeunes avec l'ouverture d'un Home Studio multimédia, depuis fin 2015. Un équipement qui permet de mettre à disposition des jeunes créateurs les outils pour la production et la postproduction de photos, musiques et vidéos, de qualité quasi professionnelle. En un peu plus d'un an de service, le Home Studio Tivoli a permis la réalisation de deux courts documentaires, d'une cinquantaine d'enregistrements de chansons, de sept clips vidéo, d'un book, de photographies et de travaux de graphisme. Mais ordinateurs, micros et tables de mixage ne seraient pas très utiles sans un animateur multimédia pour former les jeunes, les conseiller, ou tout simplement réaliser certains travaux.

CC Tivoli Aurillac



Les jeunes viennent avec des rêves ; nous travaillons à les concrétiser.

enregistré de la musique, composé des instruments, tourné trois clips. La musique j'en

ai toujours fait, mais ici ça pousse à faire plus, de manière plus pro. Ce sont des potes résidents qui m'ont poussé à venir ici. J'enregistre mon deuxième album, j'espère exporter ma musique plus loin...» Le projet est soutenu par la mairie d'Aurillac, la CAF du Cantal et le Département; il permet non seulement aux jeunes de se tester dans de très bonnes conditions matérielles, mais aussi il « aide énormément les jeunes à prendre confiance en eux », souligne Anthony Moreau, « dans le sens où les jeunes viennent avec des projets rêvés et que nous travaillons ensemble à les concrétiser : nous les rendons réels. » ■

[www.habitatjeunesaurillac.fr](http://www.habitatjeunesaurillac.fr)

### « Ça pousse à faire plus »

C'est le travail d'Anthony Moreau : « Je ne suis pas issu de l'animation, même si cela fait partie aujourd'hui de ma mission. Les jeunes viennent me voir avec un besoin, une attente ; je vois avec eux comment les réaliser. Ce sont majoritairement des jeunes locaux, dont certains sont résidents, mais ce n'est pas une obligation. L'idée est bien de travailler pour un public qui n'aurait pas accès à ces équipements au prix du marché. » Voici par exemple Bugz-Bunny, 18 ans, étudiant le jour et rappeur le soir. « Ici j'ai

### Le Caf'teur, journal des Promeneurs

La Caisse nationale des affaires familiales (Cnaf) a fait appel à l'association **Jets d'encre** pour couvrir la journée nationale des **Promeneurs du Net** (cf. HJ le mag' n° 4), qui s'est tenue le 27 septembre 2016 à Bourges. Quatre jeunes journalistes de Jets d'encre ont livré deux publications titrées *Le Caf'teur*, pleines d'humour et dans lesquelles ils présentent les promeneurs du Net (des animateurs assurant une présence éducative sur le web via les réseaux sociaux). Cette production originale a été le moyen d'associer des jeunes à la journée, en assumant pour la Cnaf la restitution libre qu'ils feraient des débats.

Le numéro 0, préparé en amont et distribué aux participants (près de 400 personnes) insiste sur la création du lien de confiance avec les jeunes, et les nécessaires échanges entre pairs. Le numéro 1 a été réalisé au fil de la journée de rencontre, qui fut l'occasion de travailler les enjeux de la présence éducative sur le net, les conditions de réussite de la démarche au niveau local et de la coordination entre acteurs. *Le Caf'teur* questionne aussi la place des jeunes au sein du dispositif. Mission accomplie pour *Le Caf'teur* qui livre un regard décalé et offre un support de communication utile à l'extension du dispositif, sans langue de bois. ■

[www.promeneursdunet18.fr](http://www.promeneursdunet18.fr)

[www.jetsdencre.asso.fr](http://www.jetsdencre.asso.fr)

CC Habitat Jeunes Montpellier



### Montpellier / Une ministre dans le Visale

Le 23 septembre dernier, la ministre du Logement et de l'Habitat durable, Emmanuelle Cosse, est venue à Montpellier visiter les résidence Habitat Jeunes Castellane et Occitanie. Elle en a profité pour parler de la garantie des loyers. Plus exactement, elle présentait l'extension du dispositif Visale ([visale.fr](http://visale.fr)) à tous les jeunes de moins de 30 ans, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Visale offre gratuitement aux bailleurs une garantie contre les impayés. La ministre en a d'ailleurs profité pour réaffirmer que « les jeunes ne sont pas des mauvais payeurs » et a souligné que refuser un logement à un jeune salarié pour un défaut de garant n'était pas une situation acceptable. ■

[www.habitat-jeunes-montpellier.org](http://www.habitat-jeunes-montpellier.org)





Paul Nzambele / La Rochelle

# L'horizon grand ouvert

**À** la résidence Horizon Habitat Jeunes de La Rochelle, qui rassemble les résidences des quartiers Mireuil et Villeneuve, deux jeunes en service civique viennent enrichir le projet et l'équipe des bénévoles et salariés. Paul Nzambele, 21 ans, y est arrivé depuis quatre mois. Sur sa route, il a déjà croisé des difficultés, alors que son projet professionnel est bien tracé. Passionné de sport depuis toujours, il part en 2015 pour la Guadeloupe pour suivre le cursus Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Après un premier trimestre réussi, il se heurte à la double difficulté que connaissent de nombreux jeunes : problème d'absence d'offre de logement à proximité du centre de formation pour commencer ; problème de mobilité pour faire le trajet domicile – université ensuite. « *En Guadeloupe, sans voiture, c'est presque impossible de tenir des horaires, explique-t-il. L'offre de bus n'est pas suffisante et trop aléatoire.* » Le jeune homme est alors contraint de renoncer et de revenir en métropole pour envisager la suite.

## Intégration par le sport

À son retour, il passe le BAFA et prend un job d'été au centre de loisirs de Villeneuve, à La Rochelle, où il travaille en tant qu'animateur durant l'été 2016. C'est par l'intermédiaire de la directrice du centre qu'il entend parler du service civique. « *Je voudrais développer mes projets sportifs pour la jeunesse, sans trop savoir avec quel public je serai le plus à l'aise* », déclare le jeune homme. En arrivant à la résidence Horizon Habitat Jeunes, il teste aujourd'hui ses aptitudes avec le public des jeunes adultes. « *Ma mission vient en complément de ce qui est fait par les salariés, qui proposent des actions de sensibilisation autour de la santé, plutôt centrées sur les addictions et l'alimentation. J'apporte le volet sport qui est un élément essentiel pour se sentir bien, dans une approche globale.* » Deux fois par semaine, il propose aux jeunes des activités sportives, qui comprennent un objectif d'intégration de tous, « *car, à la résidence, on accueille beaucoup d'étrangers qui parlent mal le français. Faire du sport ensemble créé un esprit de groupe.* »



## Valider un projet professionnel, par l'expérience

Après cette étape à Horizon Habitat Jeunes, qu'il devrait quitter au printemps, Paul Nzambele devrait intégrer un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), en alternance, à Nantes, pendant deux ans. « *Je veux acquérir une expérience avec les plus âgés car on se découvre des aptitudes avec tous les publics.* » Durant son service civique, le jeune homme constate d'ailleurs qu'il a un goût pour l'expression orale, la musique, le slam, qui lui permet « *d'aller sur des territoires inconnus, d'avoir plus confiance en moi, avec plus ou moins de réussite !* » Pour Manuella Guignard, sa référente à Horizon Habitat Jeunes, « *accueillir des jeunes en service civique est bénéfique pour les deux parties. Du côté des permanents, cela nous permet de mesurer ce qu'on peut apporter aux volontaires et leur contribution. Paul a su mobiliser les jeunes sur le volet culturel en les amenant à participer au Blabla Café, qui ne faisait pas partie de son projet en entrant. Par son engagement à la résidence, il confirme son choix de travailler en animation par le sport, il est confronté à différents publics, cela lui permet de valider son orientation, ce qui est l'objectif du service civique.* » Pour aller plus loin, il postule aujourd'hui à l'Institut de l'engagement. ■

L'Unhaj a obtenu un agrément pour que l'ensemble des associations Habitat Jeunes adhérentes puissent accueillir des jeunes en service civique.

Huit types de missions ont été définies à partir d'une enquête auprès des adhérents. Les envies des jeunes volontaires doivent pouvoir trouver leur place. Ensemble rendons possible cette envie de citoyenneté active !

Vous souhaitez plus d'informations sur l'agrément national Service civique ?

[www.unhaj.org](http://www.unhaj.org) / [salim.didane@unhaj.org](mailto:salim.didane@unhaj.org)

[www.horizon17haj.org](http://www.horizon17haj.org)



© Edouard Barra pour l'UNHAJ



“**P**orteurs de dynamismes économique, culturel et démocratique, les jeunes, dans leur diversité, sont des citoyens indispensables à la vitalité des territoires. Ils sont totalement engagés dans les grandes transitions contemporaines : nouvelle soif de participer, acteurs et consommateurs du numérique, maillons essentiels des débats et des actions pour une transition écologique et énergétique.

Au côté des territoires et des jeunes, les acteurs Habitat Jeunes se sont, de longue date, mobilisés pour l’émancipation de tous, pour et par des actions de développement local. Les dernières orientations discutées dans le mouvement, notamment aux Universités d’automne de La Palmyre, en octobre 2015, et bien entendu la motion d’orientation 2016-2020, « Réussir les transitions », le soulignent clairement. Depuis 2014, le mouvement Habitat Jeunes s’est engagé dans une mobilisation générale sur l’évolution de son projet, vers un modèle plus soutenable, avec l’ambition de concevoir des formes d’habitat vecteurs d’émancipation, qui répondent aux enjeux de sobriété et de transition énergétique.

La signature, le 15 décembre 2016,

d’un nouvel accord-cadre entre l’UNHAJ, le ministère du Logement et de l’Habitat durable, celui de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Action Logement Groupe, la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse nationale d’allocations familiales et l’Union sociale pour l’habitat renforce cette volonté pour les trois ans à venir.

En signant cet accord-cadre, les acteurs Habitat Jeunes et leurs partenaires concrétisent leur volonté de contribuer, ensemble, à l’amélioration des conditions d’accueil des jeunes, à mettre à leur disposition un habitat qualifiant, légitimant et accessible, en accompagnant la transition énergétique du parc Habitat Jeunes.

Et cet enjeu est fondamental : car si les territoires ont besoin de la jeunesse, n’oublions pas trop vite que l’inverse est tout aussi vrai ! ■

Le Bureau de l’UNHAJ



# Regards croisés sur les transitions de l'habitat des jeunes

« **N**ous nous engageons à imaginer des modes d'habiter et concevoir des formes d'habitat vecteurs d'émancipation, qui répondent aux enjeux de sobriété et de transition énergétique, en réhabilitant et déployant des cadres bâtis évolutifs, adaptés aux besoins multiples des jeunes et des territoires, en concertation avec eux. » La 4<sup>e</sup> orientation de la motion d'orientation 2016 – 2020 (« Réussir les transitions ») des acteurs Habitat Jeunes est particulièrement ambitieuse. Elle recouvre à la fois des objectifs énergétiques et écologiques, démographiques et sociétaux, dans une perspective fortement réaffirmée : l'émancipation des jeunes. Car, face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, notamment écologiques, il s'agit de ne pas perdre de vue l'humain ; aucune solution technique, de pure ingénierie, ne pourra faire l'économie d'actes à proprement parler politiques : comment voulons-nous vivre ensemble ? Quelles sont donc les transitions en cours qui nécessitent des ajustements ou des changements plus radicaux dans le fonctionnement et les investissements des associations Habitat Jeunes ? En premier lieu, il s'agit de changements démographiques et économiques qui modifient les besoins des jeunes en matière de mobilité professionnelle, et donc d'offre de logement.

## Adaptation de l'offre

Ainsi, les zones tendues des grandes agglomérations ne sont plus les seuls territoires ayant besoin de nouvelles offres

de logements pour les jeunes. Même si le phénomène est loin d'être nouveau, il se renforce. Les villes moyennes et les territoires ruraux pointent du doigt, dans certaines régions, le déficit d'offres adaptées comme un frein au développement territorial. Si de beaux projets existent, qui s'appuient sur les atouts et les besoins de territoires forcés particuliers, il reste, sur l'ensemble des bassins de vie, une marge non négligeable de progression.

« **Les jeunes se révèlent être particulièrement sensibles aux enjeux écologiques.** »

## Énergie grise

Sans s'attarder sur l'étymologie, on peut rappeler que le mot « transition » se fixe dès le XVI<sup>e</sup> siècle pour signifier un « moment passager » ; c'est-à-dire autant un moment qui ne dure pas qu'un moment-passage, d'un lieu, d'une situation à l'autre. Ainsi, la transition énergétique nous questionne : par nos pratiques aujourd'hui, allons-nous permettre à l'avenir de s'épanouir, ou le condamnons-nous à un futur, notamment climatique, désastreux ?

Appliqué à l'habitat, cette approche a mené les acteurs Habitat Jeunes à cibler

environ un tiers des résidences actuelles comme nécessitant des réhabilitations, voire des reconstructions. Chaque aspect de ces programmes en cours et à venir doit être étudié : conception des espaces et des usages individuels et collectifs, éco-conception, adaptation aux changements climatiques. En termes de performance énergétique, une approche en cycle de vie des bâtiments devient centrale. Il s'agit de penser le bâtiment et son impact dans l'en-

semble des étapes : conception avec le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, utilisation avec le gestionnaire et fin de vie. 20 % de l'empreinte énergétique d'un bâtiment est lié à la phase de déconstruction.

De plus, l'objectif d'émancipation de la jeunesse oblige de mener ces opérations en s'appuyant sur l'intelligence collective des résidents et futurs résidents ; c'est la maîtrise d'usage. La participation des jeunes aux opérations immobilières qui les concernent est, en la matière, autant un enjeu démocratique qu'un gage de réussite des projets. Mais pour cela, une ingénierie de l'animation et de la participation est nécessaire. Cette nécessité d'ouverture va plus loin encore quand on met en place un processus de maîtrise d'ouvrage collective (MOC). Il s'agit d'une démarche de réflexion partenariale

.../...

... associant l'ensemble des partenaires à la co-construction d'un projet. Dans ce sens, elle peut être mobilisée dans le cadre d'un projet immobilier. L'intégration de la maîtrise d'usage (les jeunes) et de la maîtrise d'ouvrage collective permet d'allier l'ensemble des points de vue sur un territoire avec les usagers, présents ou futurs d'un service. Si une MOC peut sembler compliquée à mettre en place pour une première fois, elle garantit la synergie des acteurs locaux, ainsi que la pertinence du projet fini. Car la raison d'être d'un projet Habitat Jeunes est bien de répondre aux besoins des territoires. MOC et maîtrise d'usage ne sont pas des suppléments d'âmes de projets techniques, mais bien les outils indispensables pour analyser le plus finement possibles les besoins, territoire par territoire. Les deux, avec d'autres, sont intégrés depuis longtemps dans la méthodologie propre aux acteurs Habitat Jeunes.

#### Optimiser les financements

On le voit, dans la compréhension des nouveaux usages, des nouveaux besoins, dans la conception collaborative, dans l'inven-

## “ S'appuyer sur l'intelligence collective des jeunes résidents. ”

tion des réponses techniques et énergétiques, les opérations de réhabilitation à venir présentent une certaine complexité. Et la question financière, dans un contexte où la subvention publique se fait de plus en plus rare, ne vient pas simplifier les choses ! D'où l'importance de l'accord qui vient d'être signé, le 15 décembre 2016, entre l'État (ministère du Logement et de l'Habitat durable; ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports), l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), Action logement, la Caisse des dépôts et consignations, et l'UNHAJ. Ce nouveau cadre de partenariat va permettre, notamment, de dégager des financements pour une mutualisation et une mobilisation d'ingénierie afin d'accompagner qualitativement les projets portés par les associations

Habitat Jeunes. Cet accompagnement collectif (les acteurs du réseau étant par définition producteurs et consommateurs de savoirs), permettra d'optimiser les soutiens auprès des financeurs publics, tout en rendant chaque projet plus pertinent, plus efficace par rapport à ses objectifs. L'Accord, dans son texte même, est d'ailleurs très ambitieux en la matière : « *L'enjeu du Plan d'actions de l'Accord-cadre ne se limite pas à la rénovation du bâti mais vise à ce que chaque projet soit l'occasion de repenser la place de l'offre l'Habitat Jeunes sur le territoire, et notamment son rôle dans l'accès à l'emploi, ainsi que son projet social et socio-éducatif.* » Une démarche vertueuse, qui va se mettre en œuvre dans les semaines et les mois à venir. ■

**L'accord-cadre en chiffres**  
**13 000 logements réhabilités**  
**5 000 logements créés sur 5 ans**



« **Construisons l'Habitat citoyen de demain** » : tel était le titre choisi pour les 4<sup>e</sup> Assises nationales pour l'Habitat des Jeunes, qui se sont déroulées fin novembre 2016, à Dijon. Les interventions des deux pages ci-après en sont directement tirées, alors que les paroles d'Emmanuelle Cosse et Patrick Kanner, ci-dessous, datent du 15 décembre 2016, pour la signature de l'accord-cadre avec l'UNHAJ.

## « Un logement abordable et pérenne »

**L**es enjeux du logement et de l'habitat sont cruciaux pour les jeunes, qui vivent une période charnière pour la construction de leur existence et de leur place dans notre société. Développer une offre de logements abordables et adaptés aux besoins particuliers des jeunes et à leurs

mobilités est nécessaire pour qu'ils trouvent les conditions de leur autonomie et de leur émancipation. L'offre d'habitat à destination des jeunes doit donc évoluer pour mieux les accompagner. Cet accord-cadre avec l'UNHAJ est très important, notamment sur les enjeux de réhabilitation, de construction, et sur l'idée qu'il faut une offre de logements abordables et pérennes pour les jeunes. ■



## « Répondre aux nouveaux enjeux »

**A**voir un logement à soi, c'est souvent une des conditions majeures pour la réussite et l'émancipation des jeunes. Depuis 2012, l'amélioration des conditions d'hébergement et de logement sont un élément essentiel de la priorité jeunesse

portée par le Gouvernement. Nous souhaitons inciter les foyers et résidences destinées aux jeunes à s'inscrire dans une démarche de réhabilitation de leur offre pour répondre aux nouveaux enjeux économiques, écologiques et sociétaux. ■



Edouard Barrin



Marie Ordas-Monot,  
responsable des partenariats institutionnels  
à la Caisse des dépôts et consignations

## « Accompagner les projets de qualité »

La Caisse des Dépôts et son Groupe ont articulé leur stratégie autour des transformations de notre société, résumées autour du terme des transitions : énergétique, numérique, territoriale et bien sûr démographique, avec notamment la

sation de l'argent public sous forme de subvention devient un combat.

### Importance de la durabilité

À travers l'accord-cadre, nous visons deux objets : d'une part, la mise à disposition des meilleures conditions financières pour accompagner les plans d'investissement pour le logement des jeunes ; et, d'autre part, l'accompagnement de l'UNHAJ, en tant que tête de réseau, par des crédits d'ingénierie, c'est-à-dire par une capitalisation à l'échelon national du savoir-faire, des bonnes pratiques d'ingénierie pour accompagner l'émergence et la qualité des projets Habitat Jeunes. À travers ces crédits d'ingénierie, l'objectif est que le projet soit, en amont, accompagné de manière qualitative, pour que, quand il arrive en financement chez nous, il ait déjà toutes les caractéristiques nous permettant de l'accompagner financièrement. Nous sommes dans du financement long, à 20 ans et, parfois, sur le foncier, à 50 ans. La qualité des projets et leur durabilité sont donc des éléments déterminants dans la mobilisation de nos financements. ■

place des jeunes dans notre société qui vieillit.

### Raréfaction des subventions

Depuis quelques mois, nous avons préparé avec l'UNHAJ un nouvel accord-cadre ambitieux, du fait de son contenu, mais également par les partenaires autour de la table : l'État, l'USH, partenaire historique, la Caisse nationale des allocations familiales mais aussi Action Logement. Quelle est l'ambition ? Les acteurs Habitat Jeunes se sont fixé un nouveau cap, avec des objectifs quantitatifs en termes d'intervention sur la production de logements et surtout la réhabilitation des bâtis. Notre ambition est de vous accompagner dans un contexte où la mobili-

## « Vers l'autonomie et l'engagement »

Depuis, les attentats de 2015, la CNAF a revisité ses objectifs, notamment vis-à-vis de la jeunesse. Ceux-ci tiennent aujourd'hui en trois grandes orientations adoptées le 15 janvier 2016 par un vote unanime du Conseil d'administration : 1. Être un citoyen éclairé (soutenir l'accompagnement à la citoyenneté et à l'engagement dans la vie sociétale) ; 2. Être autonome (soutenir les processus d'autonomisation des jeunes) ; 3. Vivre ensemble (favoriser les liens des jeunes entre eux, avec les parents et les institutions).

### Accès aux droits

Nous travaillons historiquement avec l'UNHAJ sur l'autonomisation : ainsi, le fait de proposer à des jeunes un lieu de vie, un lieu d'accueil est extrêmement important. Souvent, cela permet la séparation avec la famille et l'accès à l'autonomie. Mais l'autonomisation comprend aussi d'autres aspects, comme l'accès aux droits, l'inclusion numérique, ou l'insertion professionnelle. Nous travaillons aujourd'hui aux côtés des acteurs Habitat Jeunes pour identifier les difficultés d'accès au numérique. C'est un enjeu extrêmement important parce que, dans 5 ans, l'essentiel des procédures se fera par le numérique ; et cela peut être une nouvelle source d'exclusion, comme, au contraire, la possibilité d'inclure davantage de gens isolés.

### Communauté de vie

Nous souhaitons travailler aussi avec l'UNHAJ sur le « vivre ensemble ». Dans la notion historique des foyers de jeunes

travailleurs, il y a la notion de communauté de vie. Or, le lieu de vie des jeunes aujourd'hui n'est plus uniquement le foyer, c'est aussi l'espace Internet, la « rue Internet ». Nous sommes en train de déployer un projet importé de Suède, qui s'appelle les « Promeneurs du Net ». Il a d'abord été mis en place comme une forme de réponse à la radicalisation néonazie à laquelle les suédois ont été confrontés il y a 10 ans. Les « Promeneurs du Net », c'est la possibilité pour des éducateurs d'être présents sur la place numérique. Aujourd'hui, dans les quatre départements où les « Promeneurs du Net » sont en cours de déploiement, les acteurs Habitat Jeunes sont impliqués. Le budget de cette année permet d'accompagner progressivement le déploiement des « Promeneurs du net ».

### Lieux d'engagements

Enfin, notre collaboration doit porter sur la citoyenneté. Contrairement à ce que l'on dit trop souvent, la demande d'engagement des jeunes n'a pas baissé par rapport aux générations précédentes ; c'est l'offre qui ne répond plus à leurs demandes. Les associations Habitat Jeunes peuvent et doivent être des lieux où les engagements sont possibles. ■

Edouard Barrin



Daniel Lenoir,  
directeur général de la CNAF

## « Assurer l'ingénierie des projets »

**A**ction Logement aide les salariés à trouver des solutions logement lorsque les offres du marché ne leur permettent pas. Nous aidons chaque année plus de 500 000 salariés, dont 70 000 à 90 000 jeunes, en situation d'accès à l'emploi pour l'essentiel.

### Garantie locative

L'accès à l'emploi par l'apprentissage et les parcours de formation dans les entreprises requièrent beaucoup de mobilité. Avec les régions, nous partageons l'objectif d'accroître de 50 % l'apprentissage dans les quatre années à venir. Il s'agit de permettre aux jeunes de choisir d'abord leur formation, leur entreprise, et après nous devons leur trouver la solution de logement qui va avec.

Pour ce qui est de l'offre de logements pour les jeunes, il y a les résidences jeunes et d'autres solutions complémentaires, mais qui ont toutes en commun la même exigence : l'obligation d'un accompagne-

ment. Et nous savons bien que, en termes d'accompagnement, les acteurs Habitat Jeunes détiennent un savoir-faire irremplaçable.

### Apporter des réponses solides

Enfin, il faut aussi penser au fait que nous avons un nombre important d'apprentis situés dans des villes moyennes ou dans des zones rurales. Et, sur ces territoires, nous entendons aussi être présents. Nous avons collectivement à répondre à des situations individuelles d'une grande fragilité : notre exigence face à cela est d'apporter des réponses solides. Cela pose la question de la pérennité de l'investissement que nous faisons, avec une double conséquence. La première est que nous devons nous tromper le moins possible dans nos choix. Avec la Caisse des Dépôts, nous avons investi dans des fonds pour assurer l'ingénierie des projets. La seconde conséquence est que chacun doit faire son métier..”



Jean-René Poillot,  
Chargé de mission Stratégie et  
Finances, Action Logement



Marianne Louis,  
secrétaire générale de l'Union  
sociale pour l'Habitat (USH)

## « Les opérateurs HLM innovent »

**L**a question de l'adaptation du logement aux transitions en cours mobilise l'USH. D'abord le parc existant : les logements construits il y a 20 ou

30 ans dans les zones d'activités industrielles, qui aujourd'hui sont en déprise, créent non seulement de la vacance mais également ont de graves conséquences écologiques. En effet, on parle beaucoup de la consommation énergétique des bâtiments, mais nous nous intéressons au bâtiment dans tout son cycle de vie. Or, un bâtiment qui doit être démolé ou qui n'est plus utilisé a une empreinte écologique très négative. On a donc tout intérêt à s'interroger sur la transition démographique et son impact sur le bâti.

### Nous serons encore là dans 50 ans

Nous nous intéressons aussi à la transition climatique : on construit aujourd'hui des bâtiments qui seront encore là dans 50 ans, et nous en aurons encore la responsabilité. Donc, il faut prévoir des bâtiments capables de s'adapter à des événements météorologiques forts ou de répondre à des questions de bio-climatisation. C'est un investissement à long terme. Nous sommes financés à très long terme par la Caisse des Dépôts, et c'est pour cela que l'on peut faire ce type d'investissements.

Dans l'Accord-cadre avec l'UNHAJ, l'USH s'engage à mobiliser les organismes HLM (en particulier ceux qui sont propriétaires de résidences jeunes) ; le cas échéant, les organismes pourront contribuer à l'amélioration du patrimoine du mouvement Habitat Jeunes en tant que maîtres d'ouvrage délégués. ■

Signature de l'accord-cadre « Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes » le 15 décembre 2016 avec (de gauche à droite) : Claude Garcera, Président de l'Unhaj ; Jean-Louis Dumont, Président de l'USH ; Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable ; Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports ; Jean-Baptiste Dolci, Vice-président d'Action Logement ; Olivier Mareuse, Directeur des fonds d'épargne CDC.





# Formation : savoir faire une pause, pour aller plus loin

**Qu'on ait débuté un parcours étudiant ou professionnel tout en étant encore en réflexion sur son orientation, il est souvent nécessaire de faire le point sur ses besoins en termes de formation et de se confronter à une première expérience pour mieux être en phase avec ses aspirations.** Si l'obtention d'un diplôme qualifiant ou d'une certification, doublée d'une première expérience professionnelle (stage, CDD, Interim, contrat pro...) sont de bons atouts pour progresser dans une filière, il s'avère utile, et ce tout au long de la vie, de réactualiser ses connaissances, de compléter son domaine d'expertise en étudiant des disciplines complémentaires ; ou encore d'enrichir son profil dans des domaines complètement différents. Parce qu'un parcours professionnel est souvent fait d'explorations, il est bon de connaître les moyens qui permettent d'évoluer professionnellement vers ce qui vous convient le mieux.

## En parler, pour mieux s'entendre

Pour cela, une première possibilité est de faire appel au conseil en évolution professionnelle (CEP). Ce dispositif personnalisé est proposé par des conseillers de certains organismes (Pôle emploi, Mission locale, Apec, Opacif, CAP emploi pour les personnes en situation de handicap) à toute personne qui souhaite faire le point sur sa situation professionnelle, qu'il soit étudiant, actif ou en recherche d'emploi. La prestation comprend un entretien individuel pour analyser la situation, un conseil pour définir le projet professionnel et un accompagnement dans sa mise en œuvre, par exemple le recours à la formation.

## Partir, pour se trouver

Une autre piste à explorer quand on cherche à construire ou à valider son projet professionnel est de passer par le volontariat, en France ou à l'étranger. Les missions, très diverses, peuvent s'effectuer pour des associations, des services de l'État à l'étranger ou dans des entreprises. Différents dispositifs sont accessibles qui offrent une première expérience formatrice, valorisable ensuite pour intégrer une formation ou trouver un premier emploi. Pour les jeunes de 16 à 25 ans, le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous sans condition de diplôme, qui donne lieu à une indemnisation de 573 euros net par mois. Il s'effectue sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger. Un accompagnement est proposé pendant cette période pour poser les bases d'un projet d'avenir.

## Ailleurs, mais ici et maintenant

Les plus de 25 ans peuvent effectuer un Volontariat de Service Civique, régi par un autre dispositif. Pour les jeunes de 18 à 30 ans, il existe aussi le Service Volontaire Européen (SVE), programme de l'Union Européenne qui vise à encourager la mobilité des jeunes à travers une expérience formatrice ; le Volontariat de Solidarité International (VSI), dont la mission se situe dans la coopération au développement et l'action humanitaire dans les pays en voie de développement. Enfin, le Volontariat International en Administration (VIA) permet de travailler à l'étranger pour les services de l'État français et le Volontariat International en Entreprise (VIE) est une mission professionnelle à l'étranger confiée aux jeunes de 18 à 28 ans par des entreprises françaises. Ces pistes offrent des opportunités pour se former et trouver son chemin, à travers des expériences aux horizons multiples qui vous aideront à préciser vos projets professionnels. ■

## Jeunes en milieu rural : quelles spécificités ?

**M**I-2016, MANUEL VALLS SOLLICITAIT LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CÉSE) pour qu'il puisse « *apporter son expertise dans la compréhension des besoins et aspirations de [la] jeunesse rurale* ». Le Premier Ministre souhaitait aussi que le CÉSE « *propose de nouvelles voies d'action permettant à ces jeunes de s'épanouir et de trouver pleinement leur place dans notre république* ». L'UNHAJ a été auditionnée dans le cadre de ce travail du CÉSE, dont l'avis est public depuis début janvier. Il fait le point sur la situation de ces jeunes ruraux, leurs besoins et propose des pistes pour agir.

### Des conditions de vie spécifiques

Le CÉSE met en lumière les conditions de vie auxquelles les jeunes ruraux sont confrontés, qui affectent leur autonomie et leur libre accès à l'indépendance. Bertrand Coly, rapporteur pour le CÉSE, en dresse ainsi le constat : « *Les jeunes ruraux sont davantage professionnalisés, viennent de milieux plus populaires et entrent plus vite sur le marché de l'emploi, avec une forte proportion de sans emploi et sans travail.* » De fortes inégalités entre les hommes et les femmes apparaissent (61 % des jeunes de moins de 25 ans au chômage en milieu rural sont des femmes contre 50 % pour la moyenne nationale). Les jeunes sont fortement impactés par la question de la mobilité, (financièrement, économiquement, socialement et pour l'accès aux soins), et leur confiance

envers les institutions est très faible, (92 % des jeunes voient de manière négative la politique). Le rapporteur souligne « *une certaine contradiction entre l'engagement et l'attachement dont témoignent les jeunes en milieu rural vis-à-vis de leur territoire, qui sont souvent plus impliqués que les jeunes urbains dans la vie locale, et leur faible prise en compte dans les politiques publiques, par des territoires qui ont pourtant besoin d'eux.* » Dans les territoires ruraux, une commune sur quatre déclare la jeunesse comme prioritaire, contre neuf sur dix en milieu urbain.

### Pistes d'évolution

« *Le CÉSE propose la mise en place d'un Pacte Jeunes ruraux* », explique Danielle Even, rapporteure au CÉSE, « *pour que les jeunes puissent accéder à l'ensemble de leurs droits. Pour cela, il faut pouvoir s'appuyer sur des dispositifs nationaux, notamment à travers les contrats de ruralité qui sont signés entre les collectivités et l'État et dotés d'enveloppes financières, qui devraient permettre de développer les possibilités d'accès aux droits en matière de santé, de logement, de mobilité et d'égalité entre les hommes et les femmes.* » Le CÉSE propose aussi de rendre obligatoire une compétence jeunesse au sein des communautés de communes et la création de campus ruraux de projets. ■

## 2 questions à Bertrand Coly, rapporteur, représentant au CÉSE du MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne) et du FFJ (Forum français de la jeunesse)

**Le CÉSE propose de rendre obligatoire une compétence jeunesse au sein des communautés de communes, pourquoi ?**

Aujourd'hui, les thématiques qui touchent à la jeunesse (formation, mobilité, insertion professionnelle, santé, orientation) sont attribuées et gérées par différentes institutions et globalement très peu prises en compte en milieu rural. La jeunesse y reste le plus souvent associée à l'enfance et aux loisirs. Les regrouper dans une compétence Jeunesse, à l'échelon des communautés de communes, permettrait de prendre en compte les problématiques liées à la vie des jeunes, en les y associant, sous la responsabilité des élus locaux. C'est une condition pour que les besoins de la jeunesse émergent et soient pris en compte en les adaptant à la réalité de chaque territoire rural.

**Le CÉSE propose aussi la création de campus ruraux de projets, qu'en est-il ?**

Il s'agit de créer, sur les bassins de vie, des lieux qui soient dédiés aux projets. Pour que les jeunes trouvent un lieu de ressources qui les accompagne depuis la dynamique de la création de projet jusqu'à l'ingénierie de projet. Ce lieu viendrait étoffer des lieux existants en créant de la synergie avec les différents acteurs locaux. L'enjeu est de donner aux jeunes les moyens de participer aux développements et transitions sur ces territoires, qui ont souvent besoin des jeunes pour s'inventer un futur. ■



# Habitat Jeunes au cœur des mobilisations collectives

## Ensemble des propositions du débat !



SI LA PARTICIPATION DU MOUVEMENT HABITAT JEUNES à des mobilisations collectives est une constante, la période électorale marque évidemment un temps d'effervescence. Pour ne pas se perdre dans les Appels, Collectifs et autres processus d'interpellations, voici un tour non exhaustif des débats en cours...

[www.ouiaulogementsocial.org](http://www.ouiaulogementsocial.org)

L'UNHAJ a signé le 14 mars 2017 l'appel « Oui au logement social », lancé par l'Union sociale pour l'Habitat (USH).

[www.alerte-exclusions.fr](http://www.alerte-exclusions.fr)

Le collectif Alerte, dont l'UNHAJ fait partie, lance l'appel « Pour une société bienveillante, fraternelle et solidaire ». Son objet est de demander un plan interministériel de lutte

contre la pauvreté traduit dans une loi de programmation financière courant sur le prochain mandat présidentiel.

[collectif-associations-unies.org](http://collectif-associations-unies.org)

Le collectif des associations unies mène, jusqu'à l'élection présidentielle, une campagne d'information dénommée « Dans la vraie vie ». Il s'agit de dénoncer les idées reçues sur la pauvreté et la précarité, en les comparant aux faits réels. En parallèle, le collectif demande aux candidats de prendre 5 engagements détaillés pour en finir avec la grande exclusion

par le logement.

[www.cnajep.asso.fr/campagnes/elections-2017](http://www.cnajep.asso.fr/campagnes/elections-2017)

Le Cnajep a mis en place une veille sur les positions des candidats sur les questions de jeunesse. Elle met également à disposition, sur son site, un kit d'aide à l'organisation de débats et un plaidoyer pour interpellier les candidats.

[www.bigbangjeunesse.net](http://www.bigbangjeunesse.net)

La plateforme « Pour un big bang des politiques jeunesse », créée en 2012 et dont l'UNHAJ est partie prenante, appelle à un débat national à l'occasion des élections : place des jeunes dans les politiques publiques, formation et ressources tout au

long de la vie, marché du travail... Autant de sujets à débattre !

**Et d'autres encore !**

L'UNHAJ s'engage également aux côtés du Collectif des associations citoyennes, ou encore de la Plateforme Inter-associative du Service civique. Et, sur les territoires, de nombreuses initiatives locales sont menées pour décrypter les enjeux des élections, ou faire entendre la voix des jeunes, et celle des associations. Enfin, Habitat Jeunes s'invitera dans le débat en diffusant ses propositions pour sensibiliser les candidats aux élections législatives, à la place des jeunes dans notre société et aux moyens à mobiliser pour qu'ils trouvent leur place. ■

### Solid@rités pour le logement et l'orientation

À l'heure de l'économie collaborative, les nouvelles technologies permettent à la créativité et à la solidarité de s'exprimer et de développer des projets alternatifs. Deux initiatives qui visent à aider les jeunes en quête de logement et de conseils en orientation ont ainsi éclos sur le net. La première, **Coucoustudent**, est une plateforme d'échanges de chambres pour les jeunes qui doivent quitter leur famille et leur ville pour étudier et qui manquent de moyens pour se loger dans le parc privé. Elle permet aux familles de trouver une chambre pour le jeune en partance en échange de l'accueil d'un jeune d'une autre famille, sans échange d'argent. La plateforme est en démarrage. Sa créatrice, une ingénieure mère de deux enfants, se laisse deux ans pour faire décoller le projet. Elle a besoin de familles prêtes à jouer le jeu ! L'autre initiative, **Inspire**, met en relation des jeunes lycéens en questionnement sur leur orientation avec des étudiants. Développée par l'association Frateli, le site est une plateforme qui permet aux jeunes de construire leur projet d'études post bac, en disposant d'un maximum d'informations. Après avoir rempli un questionnaire, le lycéen reçoit des recommandations personnalisées en fonction de son profil et peut interroger des Éclaireurs, étudiants en Bac + 3 ou plus prêts à partager leur expérience sur la filière suivie. ■

[www.coucoustudent.com](http://www.coucoustudent.com)

[www.inspire-orientation.org](http://www.inspire-orientation.org)

## Loi « Égalité et citoyenneté » adoptée

APRÈS UNE PASSE D'ARMES EN OCTOBRE DERNIER AVEC LE SÉNAT, LE PROJET DE LOI ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ a été adopté définitivement par les députés le 22 décembre 2016. Finalement, l'Assemblée nationale, soutenue par le Gouvernement, s'est imposée sur la majorité des dispositions.

### Transparence et justice dans la gestion logements sociaux

La loi comporte un volet logement important, qui réforme l'attribution des logements sociaux. Il prévoit l'instauration d'un quota pour que 25 % des logements sociaux hors quartiers Politique de la ville soient réservés aux 25 % des foyers les plus modestes. 25 % des logements devraient être attribués aux publics prioritaires, alors qu'aujourd'hui la part qui leur revient plafonne à 19 % au niveau national (12,5 % en Île-de-France). Les bénéficiaires du droit au logement opposable (DALO) devront être relogés avant que ne s'appliquent les autres critères de priorité. Sur le volet construction, il est prévu que le préfet

pourra obliger les communes en déficit de logements sociaux à financer toute opération de logement social ou d'intermédiation locative prévue dans le cadre d'une convention conclue entre le préfet et un bailleur social.

### Confirmation du volet engagement

Par cette loi, le Gouvernement confirme également la volonté de créer une « culture de l'engagement citoyen tout au long de la vie et (de renforcer) la priorité jeunesse ». Parmi les mesures phares : la création d'un congé engagement associatif pour les actifs bénévoles ; la mise en place de la réserve civique tout au long de la vie ; l'ouverture du service civique à de nouveaux viviers ; le financement du permis de conduire par le compte personnel de formation, la systématisation de l'information sur les examens de santé, les entretiens sur les droits en matière de couverture santé et de prévention pour les jeunes à partir de 16 ans et, enfin, le droit de publication et la majorité associative à 16 ans. ■

## Un système d'information pour témoigner des situations de jeunesses

